

Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
09 JUIN 2023 A 09H00**

Effectif légal du conseil municipal : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Date de convocation : 02.06.2023

Secrétaire de séance : CELLE Éric

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2023
2. Election des délégués aux élections sénatoriales 2023
3. Convention pour divers travaux d'entretien

QUESTIONS DIVERSES

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

CELLE Éric	GIROUD Florence
CHANAL Fabrice	GRAIL Jérôme
DESCAMPS Véronique	PERBET Yoann
GENTES Laurent	

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : DALENS Gérard, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 23 mai 2023

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023.

2. Election des délégués et des suppléants aux élections sénatoriales 2023

M. GENTES Laurent ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme GIROUD Florence, Mrs GRAIL Jérôme et PERBET Yoann ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

3. Convention pour divers travaux d'entretien

Monsieur Laurent Gentes ne participe pas au débat et au vote du point 3.

Comme l'année précédente, le conseil municipal souhaite faire appel à Monsieur Philippe Gentes pour réaliser certains travaux tout au long de l'année tels que du débroussaillage ou du déneigement sur la voirie communale aux endroits inaccessibles par l'entreprise Ribes.

Le taux horaire serait de 50€/heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'établir une convention avec Monsieur Philippe Gentes pour une durée d'un an, à compter du 09 juin 2023 et autorise le Maire à signer cette convention.

Questions diverses

- Entretien : prévoir la tonte des bords de routes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 20

Le Maire
Laurent GENTES



Le secrétaire de séance

